

Procès-verbal du conseil municipal du 19 septembre 2024 à 18h15

Présents : GIACOMETTI Corinne, MASQUELIN Benoît, REINBOLT Ghislaine, GORRY Christine, MASQUELIN Florence, PERE Yvan.

Pouvoir : de CAPELE Juliette à GIACOMETTI Corinne

Absente excusée : GIMENEZ Clémence.

Secrétaire : Masquelin Benoît.

Madame le maire demande à l'assemblée d'ajouter d'un point liminaire - **Approuvé à l'unanimité.**

1. **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 06 juin 2024.** Comme chaque fois, Mme le Maire demande si le PV du dernier CM appelle à commentaires ? Aucun. Il est **Approuvé à l'unanimité.**
2. **Délibération autorisant le SIAEP Roquecourbe-Montbrun à intégrer le SIAERO** pour la sécurisation de l'eau potable. Mme le Maire et M. Masquelin rappellent que le SIAEP a décidé, sous l'impulsion des 2 communes de trouver un « Plan B » afin de sécuriser la ressource. Après de nombreuses rencontres avec le SIAERO, un courrier a été envoyé à ce dernier qui a répondu favorablement aux 2 communes quant à leur éventuel approvisionnement en eau potable (Mme le Maire fait lecture des 2 courriers). Toutefois, elle explique que ce n'est pas tout à fait ce qui avait été demandé puisque les communes souhaitent à ce que le SIAEP soit intégré au SIAERO. C'est le sens de la délibération qui est proposée aujourd'hui. Proposition **acceptée à l'unanimité.** De plus, il est rappelé à l'assemblée que lors des rencontres avec les communes du territoire d'autres options avaient été évoquées notamment par le département et réseau 11... une réunion d'information aura lieu à ce sujet le 01/10/2024 à la communauté des communes avec l'ATD. Mme le Maire rappelle à toutes fins utiles que le SIAEP Castelnau/Escalas a lui adhéré à réseau 11 sans avoir prévenu le SIAEP Roquecourbe-Montbrun qui a été mis devant le fait accompli alors toutes les communes sont membres du même SIVU...
Madame le Maire souhaite également rassurer ses collègues puisque, pour l'instant, il y a de l'eau dans la nappe et que le « trop plein » coule, mais il a été demandé à ce que les vannes du canal soient ouvertes avant la mise « en repos » du canal pour finir de bien remplir la nappe. L'assemblée est également informée que le SIAEP a commandé le passage d'une caméra dans la conduite qui passe sous le fleuve pour voir l'état de cette dernière. Coût 440 €
3. **Reconduction du contrat d'assurance personnels avec le centre de Gestion.** Le contrat en cours arrive à échéance au 31/12/2024. Le CDG11 nous a proposé de relancer un appel d'offre commun. C'est la CNP qui a remporté le lot. Mme le Maire propose de reconduire pour 2025/2028, le contrat ainsi proposé sur la même base que ce qui avait été fait auparavant d'autant que les absences d'agents pour « longues maladies » ont très bien été indemnisées - **Approuvé à l'unanimité.**
4. **Admission en non valeur** (point liminaire). Le service de gestion comptable de Narbonne nous demande d'inscrire la somme de 0.34 € en non valeur car il n'arrive pas à recouvrer cette « dette » de 2022. - **Approuvé à l'unanimité.**

Points d'information :

- **Arrêtés pris par le maire.** Lecture est faite des arrêtés pris par Mme le Maire dans le cadre de ses délégations.
- **Infos travaux** (zone de loisirs, Route de Montrun, cimetières...).

La zone de loisirs. Suite au travail de la commission travaux, nous avons demandé de nouveaux devis aux entreprises Seguin, Gils et Acco. A ce jour, seul la Sté Seguin a répondu et nous a même relancés. Nous relançons les autres pour leur demande de répondre avant le 25. La secrétaire transfèrera les dossiers dès que possible aux élus de la commission travaux/environnement.

Route de Montbrun. Mme le Maire rappelle qu'elle souhaite que les élus se rendent sur place pour voir si une chicane peut être positionnée. M. Père demande si les plantations prévues au niveau du STOP sont abandonnées. Mme le Maire répond que non qu'il faut juste attendre novembre pour planter les lauriers roses comme prévu.

- **Info INSEE.** Suite au recensement, Mme le Maire nous informe qu'il a été réalisé 151 bulletins individuels. C'est en augmentation de 10 par rapport au dernier recensement. Toutefois, il est précisé dans le courrier que cela ne signifie pas que la DGF sera pour autant augmentée ;
- **Fonctionnement éclairage public.** Certains élus souhaitent que l'éclairage public soit éteint à 1h (non pas 11h) et pas rallumé. En effet, l'été les gens restent tard dehors et c'est plus sécurisant. D'autres estiment que cela fait des dépenses inutiles. Mme le Maire demande aux élus de réfléchir et de lui faire une proposition. (Garder un horaire d'hiver et un d'été comme cela existait ou maintenir un seul horaire).
Mme le Maire reparle des mâts solaires et en rappelle le coût.

- **Questions et infos diverses ...**

Les bancs. Certaines personnes se sont émues de voir que certains d'entre-deux ont été retirés. Précision, cela a été fait pour qu'ils soient repeints et replacés aux endroits les plus adaptés. Ils seront également scellés pour éviter que certains administrés ne se les approprient sur le domaine privé ou les positionnent sur les trottoirs qui sont réservés à la circulation des piétons. Celui de devant la mairie sera remis, ainsi que ceux sur le parking des Muriers, non sans avoir délimité un espace pour ne pas que les véhicules stationnés se collent aux-dits bancs. Mme Reinbolt dit que plusieurs personnes voudraient en laisser un sur le trottoir rte de Puichéric mais les autres élus pensent qu'il faut le laisser libre d'autant que certaines voitures garées devant les maisons empiètent déjà sur la route et cela ferait faire un grand détour aux piétons sur une route très fréquentée... Les bancs positionnés sur l'espace jeux des enfants et sur le boulodrome seront également repeints.

Réunion des services techniques. La réunion est avancée au mardi 24/09 à 8h30 afin que la secrétaire puisse participer car elle sera absente du 26/09 au 30/11 (au moins...)

Secrétariat de Mairie. Le secrétariat de mairie sera fermé du 26/09/2024 au 30/11/2024. Mme le Maire assurera une permanence tous les mercredis et vendredi de 9h00 à 12h00 selon le tableau qui va être envoyé par PanneauPocket et par mail à la population.

La bibliothèque : Mme le Maire demande son avis au conseil. Suite au départ de Françoise, que faire ? On ferme et on rend ses bien à la bibliothèque départementale, ou alors on la confie à Florence Masquelin qui s'est proposée de donner un coup de main. Celle-ci se dit toujours intéressée mais demande à faire la formation « initiale » les 2 & 3 décembre. Validé. Mme le Maire lui indique que nous avons des propositions dans le cadre de l'opération quoi de neuf et que Françoise Père nous suggère de reprendre M. de La Rua qui avait eu beaucoup de succès.

Dates à retenir :

Cérémonie du 11 novembre – Départ 11h30 de la mairie vers le monument aux morts, suivi d'un apéritif au foyer

Noël des enfants : le 18/12/2024. Montant cadeaux maintenu à 40 €

Noël des aînés : prévoir de distribuer les Lézibon avant Noël

Vœux du Maire : le 10/01/2025 à 19h